



REPÚBLICA DE CABO VERDE

*Missão Permanente de Cabo Verde Junto das Nações Unidas*

DISCOURS  
du

Président de la République du Cap-Vert

**S.E. M. Pedro Verona Rodrigues Pires**

devant la  
59ème Session de l'Assemblée Générale  
des Nations Unies

New York, le 24 Septembre 2004

(Vérifier à l'audition)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,

J'aimerais commencer, Monsieur le Président, par saluer votre choix pour présider cette 59<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, lequel reflète le prestige dont jouit votre pays, la République Gabonaise, au sein de la communauté internationale et formuler des vœux de succès dans l'exercice de votre mandat,

Je saisis cette occasion pour saluer également la personne du Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Koffi Arman, pour son abnégation et pour son engagement en faveur des causes de l'ONU et de l'Afrique, en particulier. Le moment est également propice, je crois, pour rendre hommage et souligner l'action de votre prédécesseur, le Président Julian Hunte, pour sa contribution appréciable en faveur de l'universalité des Nations Unies.

Mesdames, Messieurs,

Mon pays, la République du Cap Vert, figure parmi les Petits Pays Insulaires. Nous pensons que nos Etats, du fait de leurs conditions spécifiques méritent une audience différenciée de la part de la Communauté Internationale. Ces Etats affrontent des fragilités et des limitations spécifiques dans les domaines économiques, sociaux et écologiques qui doivent être dûment pris en compte. De par son effort propre, mais également avec la contribution indispensable de la communauté internationale, le Cap Vert se prépare à sortir de la condition de PMA. Je dois ici, souligner que notre pays continue d'observer une fragilité élevée qui ne saurait être ni ignorer, ni minimisée. De plus, les Petits Etats Insulaires (PEI) représentent souvent, des réalités physiques et humaines uniques, constituant des patrimoines uniques de l'humanité. Pour ces raisons et d'autres encore, je formule ici et maintenant un appel en faveur des Petits Etats Insulaires.

Monsieur le Président,

La guerre ne saurait être une fatalité. D'ailleurs devant l'étape stade civilisatrice élevé atteint aujourd'hui par l'humanité, je pense qu'il est pertinent de s'interroger si le temps n'est pas venu de dépasser le concept formulé par Klauz Clausewitz (1780-1831), éminent penseur militaire allemand du 19<sup>ème</sup> siècle selon lequel la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens. Je crois, cependant que c'est en pariant sur les négociations, le dialogue et la reconnaissance de la légitimité des intérêts et des droits des uns et des autres, que réside la possibilité de dépasser la nécessité de la guerre en tant que recours dans la résolution de différends nationaux ou internationaux. Enfin, c'est dans le respect de la légalité internationale élaborée avec la participation de tous et par tous également partagée et respectée, laquelle imprègne les principes et les objectifs des Nations Unies que peut résider la réponse à un monde pacifique, prospère et juste auquel l'humanité aspire, sans aucun doute.

J'aimerais cependant réitérer ici et maintenant, notre total rejet de l'usage démesuré de la violence et notre condamnation sans équivoque du recours au terrorisme comme forme de résolution de différends politiques. D'ailleurs, la banalisation de la vie et de la mort, condamnable en soi, constitue un facteur de déshumanisation pour ses adeptes et ouvre la voie aux pires aberrations dans les relations entre les communautés humaines. C'est pourquoi la lutte pour la paix ne saurait s'arrêter, tous et en particulier, les Nations Unies, ayant le devoir impératif de contribuer à rompre le cycle de la violence et à ouvrir la voie de la cohabitation pacifique entre Nations et communautés humaines.

Parmi d'autres maux sociaux qui affligent la planète, susceptibles d'ailleurs d'être combattus efficacement, figurent la faim et la pauvreté dont l'éradication constitue justement un des objectifs de l'agenda du Millénaire. A ce propos, je suis convaincu que le succès du pari sur le combat contre la faim et la pauvreté aurait des effets positifs globaux indiscutables. Cela favoriserait la cohésion et l'harmonie au sein de la famille humaine, renforcerait la qualité des droits de l'homme et parmi ceux-ci le droit le plus sacré et vital qu'est le droit à la vie. Cela permettrait également l'enrichissement matériel et moral de toute la société humaine, contribuerait à la création de conditions nécessaires à l'amélioration de la sécurité internationale, en diminuant les migrations et réduirait les asymétries entre riches et pauvres et éliminerait la raison de frustrations des millions de pauvres et d'affamés qui existent aujourd'hui dans le monde.

Une autre tragédie interpelle nos consciences : c'est le HIV/SIDA qui défie le futur de nombreux pays, particulièrement en Afrique. Il devient urgent de promouvoir et de garantir une solidarité internationale effective en vue d'extirper du quotidien de millions d'êtres humains le spectre de la faim, de la pauvreté et des pandémies. Je crois que l'humanité dispose des ressources et des potentialités qui permettent d'alimenter un si beau rêve.

Monsieur le Président,

Le continent africain, dont font partie mon pays et le vôtre continue d'être confronté à des défis immenses et de nature diverse. Me référant à la question centrale de la paix et de la stabilité politique, l'on peut vérifier un engagement sérieux des Etats africains dans le sens de la résolution des conflits et de l'élimination des foyers de tensions. Mais la volonté politique des Etats, des Organisations régionales et de l'Union Africaine n'est pas suffisante et nécessite, par conséquent, de l'engagement et de la contribution indispensable et suffisante en ressources, de la part de la communauté internationale, ce qui permettrait de faire de la conquête de la paix et de la sécurité pour tous, un bien à la portée de nos peuples et envisageable dans un délai raisonnable.

La paix ne se réduit pas à la simple absence de guerre. Une paix solide exige un temps suffisant et des politiques de restauration de la confiance entre les parties et une stratégie pour sa consolidation. De même, la paix et la stabilité à l'intérieur des Etats requièrent des institutions et des politiques intégratives, unificatrices, respectueuses de toutes les composantes des Nations et répondant à leurs aspirations politiques et économiques légitimes, assurant dans le même temps, la protection de leurs identités culturelles.

Il ne fait aucun doute que sous l'influence des profondes transformations dans les domaines scientifiques, technologiques et socio-politiques, un vaste mouvement de démocratisation des sociétés humaines est en cours, soutenu par l'institution d'Etats de droit. Cependant la simple démocratie politique n'est pas suffisante. Il est indispensable de garantir au citoyen commun la décente et digne, car il n'y a pas de liberté sans dignité. L'on doit également reconnaître qu'il reste encore des restes encore vivaces des « ordres anciens » qui devront être éradiqués définitivement des relations entre personnes et entre communautés, tels que le racisme, la discrimination religieuse et culturelle, l'inégalité entre hommes et femmes, ainsi que le mépris pour les droits fondamentaux de plusieurs communautés humaines autochtones dans divers pays.

Il importe de s'interroger également, si la démocratie au sein des Etats a été reflétée dans les relations entre les Etats, notamment, lorsque l'on constate l'existence d'un monde déséquilibré, dans lequel les inégalités de pouvoir entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent rien continuent de croître tous les jours. De ce fait, il nous paraît indispensable, de fomenter la démocratisation des relations internationales, en recherchant un meilleur équilibre dans les relations entre Etats. Une démocratie internationale fondée sur le dialogue et la coopération entre les cultures, sur la tolérance et le respect de la diversité culturelle entre les communautés humaines, sur la solidarité humaine et sur le respect des intérêts politiques et matériels légitimes des uns et des autres, des grands et des petits, ce qui se traduirait par l'application d'un authentique multilatéralisme dans la mondiale. Là résiderait, sans aucun doute, les prémisses d'une victoire sur les défis d'aujourd'hui et l'assurance d'un futur sûr, pacifique, prévisible et prospère pour l'humanité.

Monsieur le Président,

Dans quelques mois, l'ONU achèvera 60 ans d'une vie riche et intense, chargée de défis, de bouleversements et de problèmes d'une extrême complexité, mais une vie faite également d'innombrables victoires, et d'espérances pour l'humanité. Mon pays a accédé à la communauté des Nations en grande partie, du fait de l'intervention de l'ONU en faveur de la liberté et des droits de l'homme et des peuples colonisés. Nous lui en serons toujours reconnaissants. Je pense que face aux profonds changements opérés au cours de ces six décades et dans tous les domaines de l'arène internationale, face également à l'émergence de nouvelles relations de forces, de problématiques et de défis d'une extrême complexité et requérant l'urgence, la nécessité d'avancer avec la réforme de l'ONU et de son Conseil de Sécurité en particulier, devient évidente. A mon avis, la réforme en vue, devrait, en plus de refléter la nouvelle réalité géopolitique mondiale, garantir une représentativité et une intervention adéquates à tous les continents et à toutes les communautés humaines. Dans cette perspective, nous aurions une communauté internationale plus équilibrée et un meilleur partage des responsabilités dans la construction du futur de l'humanité.

J'aimerais avant de terminer, souligner l'action menée à bien ces dernières années, par les Nations Unies sous l'impulsion de son Secrétaire Général, Monsieur Koffi Annan qui a

permis de maintenir dans l'agenda international, des questions substantielles avec lesquelles sont confrontées de nombreuses sociétés humaines dans leur quotidien, permettant à cette institution universelle d'être en contact direct avec les inquiétudes et les défis qui interpellent tous les membres de la famille humaine. Je tiens également à exprimer ici, mon profond respect pour la mémoire des serviteurs de l'ONU qui ont été victimes d'actes l'insensés, fruits de l'intolérance et du terrorisme de mouvements radicaux et à souligner la nécessité de la garantie et du respect de la sécurité de ces femmes et de ces hommes généreux, par tous les pays et par toutes les institutions formelles ou informelles, car ces femmes et ces hommes sont en mission à notre service à tous.

Je souhaite, Monsieur le Président, que cette 59ème session de l'Assemblée, qui se déroule sous votre présidence, apporte de nouveaux gains pour la paix, pour la justice, pour le progrès social et pour la stabilité du monde.

Je termine enfin en reprenant le vœux formulé par le Pape Jean Paul II, autorité morale incontestable de notre temps, dans l'appel dirigé aux leaders mondiaux de cette année  
convient que l'Organisation des Nations Unies s'élève toujours plus du stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral, où toutes les Nations du monde se sentent chez elle ».

Je vous remercie pour votre aimable attention.